



**DECLARATION COLLECTIVE DES REPRESENTANTS DES PYGMEES DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A LA TROISIEME SESSION DE
L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES**

NEW YORK, 10-21 MAI 2004

Monsieur le Président, mesdames et messieurs membres du bureau de l'Instance permanente, chers frères et sœurs autochtones ;

La seule chose dont tout homme, au sens du genre humain, peut se prévaloir est la santé. La femme autochtone n'y échappait pas. Elle se préoccupait de sa santé, prenait soin de sa progéniture. Elle était ce que la science médicale appelle actuellement une « généraliste ». La santé devait être comprise dans son sens générique : santé environnementale, physique, mentale, santé sexuelle, santé de reproduction au point que le rôle de perpétuer la vie était reconnu à la femme pygmée et, par extension à toute femme. En effet, elle se rassurait de la puissance des organes reproductifs de ses enfants.

La femme pygmée vivait dans un écosystème où elle avait accès à toute la pharmacopée ancestrale. A sa rencontre avec la soi-disante « civilisation », le pygmée a été tour à tour découragé ensuite dépossédé de son savoir, notamment sanitaire, par le système qui continue actuellement sous un autre visage. La civilisation est venue aussi avec son cortège de maladies telles que : les guerres sous toutes leurs formes (armées, psychologique, biologique, la famine), les MST, l'influenza, la peste, le SIDA, la malaria, etc.

Le cas de la RDC a été ce qu'il convient d'appeler un laboratoire qui a écarté le pygmée de toute forme du système de santé. Même la dernière réforme de ce système a produit deux pamphlets dont l'un sur la médecine traditionnelle qui ne tient pas compte de la médecine traditionnelle pygmée.

A cette forme de marginalisation s'ajoutent les affres de la guerre de plusieurs années où les sexes sont utilisés comme armes de guerre par des groupes armés, nationaux et étrangers. Certains groupes ont même été convaincus que, pour leur santé physique, psychologique et mentale, violer une femme pygmée on guerrierait des MST, notamment le VIH/SIDA.

Eu égard de tout ce qui précède, nous, représentants des pygmées de la République démocratique du Congo, recommandons ce qui suit :

1. Nations Unies

Que les Nations Unies **interviennent** auprès de ses agences spécialisées ainsi qu'auprès des institutions internationales financières, notamment l'ONUSIDA et la Banque Mondiale dont leurs bureaux de représentation au Congo afin d'impliquer les organisations des pygmées dans la mise en œuvre des programmes nationaux qu'elles poursuivent en République Démocratique du Congo ;

2. Gouvernement congolais

Qu'il **poursuive** l'application des textes et accords de transition, notamment en ce qui concerne la sécurité physique et sanitaire de toutes ses populations, y compris celle des pygmées ;

3. Instance permanente

Qu'elle fasse le suivi des recommandations ci-haut et continue à sensibiliser toute autre instance pour le respect des droits des pygmées en RD Congo.

Nous vous remercions,

Adolphine Byayuwa Muley, UEFA , e-mail : uefafr@yahoo.fr

Colette Mikila, PIDP-KIVU, e-mail : pidpkivu@yahoo.fr

Timani Musanga, ACPROD, e-mail : acprod2004@yahoo.fr

Sinafasi Makelo Adrien, AAPDMAC, e-mail : apdmac_ong@hotmail.com

Pacifique Mukumba Isumbisho, CAMV / RDC : e-mail : camvorg@yahoo.fr